BUREAU DU COMITE DE DIRECTION

Réunion du 24 aout 2018

Présents : BAILLET Philippe – COUAILLES Jean-Claude - DESSENS Maurice – MAURY Philippe – MONTARIOL Gérard – NARDARI YVES – REAVAILLE Geneviève – VETTOREL Gervais

Excusés : PARPAGIOLA Jean-Claude – RAMPON Bernard

Invité : FEVRE Loïc

Le bureau est présidé par Jean-Claude Couailles.

Ordre du Jour :

Préparation du Comité de Direction
- **RIO**
- **Fair-play**
- **Equipement des membres des commissions**
- **Tarification des engagements féminins**

Clubs absents à l'assemblée générale du 23 juin 2018
Réclamations financières
Questions diverses

Préparation du Comité de Direction.

RIO.

Le Rio ayant été adressé aux membres du Comité de Direction, Jean-Claude Couailles donne lecture des premières modifications demandées. Loïc Févre complète de ses observations. L'ensemble est accepté par le bureau cependant un point restera à débattre lors du Comité de Direction à savoir :

- La possibilité pour les joueuses U16F de jouer en U15G sous réserve que l'assurance MDS couvre bien les licenciés (es). Un courrier sera adressé en ce sens à MDS

La répartition des clubs par secteur à été légèrement modifiée pour équilibrer les secteurs suite fusions de clubs. Maurice Dessens demande d'épouser au mieux le périmètre de compétence des communautés de communes.

Fair-Play.

A partir du bilan du Fair-play par catégorie remis à chaque membre, l'état des sanctions concernant les dirigeants, le bureau établit la liste des gagnants du challenge du fair-play 2017/2018 qui sera proposée à la validation du Comité de Direction

Equipement des membres des commissions.

Afin de remercier les membres du district qui s'impliquent dans les actions et les commissions, Maurice Dessens propose que leur soit remis un vêtement avec le logo du district permettant ainsi de véhiculer l'image du district.

Au vu du devis d'Idéo Sports, du budget et des personnes à récompenser, le bureau choisit un polo bleu.

Le district s'est aussi doté de stylos personnalisés.

Tarification des engagements féminins.

Pour les féminines, il est prévu un tarif d'engagement pour les seniors mais aucun pour les catégories de jeunes U15F et U18F.

Le bureau proposera au Comité de Direction d'appliquer les mêmes tarifs que pour les garçons.

Clubs absents à l'assemblée générale du 23 juin 2018.

Les clubs de BAROUSSE F.C.P. et des IZARDS n'existant plus, il est décidé de ne pas réclamer l'amende.

Les clubs suivant, arrivés en retard, n'ont pas pris part aux votes mais étant présents, il ne leur est pas appliqué l'amende : FLOGUI ROSERAIE F.C. – J. E. T. – L'ISLE EN DODON – STE FOY DE PEYROLIERES – TOULOUSE F. COMPANS – TOULOUSE LALANDE FUTSAL

Deux clubs ont adressé un pouvoir en temps et heure mais ceux-ci n'ont pas été utilisés. A.Z.F. – FRONTON. Le bureau décide de ne pas appliquer d'amende.

La liste des clubs absents est ramenée à 27 à savoir : BAGNERES LUCHON SP. – BOSSOST – BOULOGNE PEGUILHAN – BRAX – CASTELNAU D'ESTRETEFONDS – CORNEBARRIEU FUTSAL – E.F. VIELHA (VAL D'ARAN) – FLOURENS DREMIL LAFAGE – GIROU O. F. C.– J.S C.TOULOUSE – J.S. KALEDONIENNE – LA FAOURETTE – LARBOUST OO – LONGAGES – MACCABI – PIBRAC – PONTIS INARD – RAMONVILLE – SEYSSES FROUZINS – SG INTER TOULOUSE – T. A. C. – T.F. CGI –TOULOUSE FUTSAL CLUB – TOULOUSE LARDENNE – TOULOUSE NORD – VILLAUDRIC – VILLENOUVELLE

Point financier

- Réclamations financières du club Canton de Saint Martory : Demande d'annulation de l'amende pour absence à Planito.
  Au vu des éléments fournis, le bureau décide le maintien de l'amende.

- Réclamations financières du club ES des 3 vallées : Demande d'annulation de l'amende pour absence à l'assemblée générale du 17 novembre 2017.
  Au vu des éléments fournis, le bureau décide le maintien de l'amende.

- Créances des clubs :
  Après étude, le bureau décide :
  - De provisionner en douteux et d'engager des poursuites contentieuses pour les clubs : Les Izards, JSC Toulouse (s'ils ne repartent pas), Espoir Futsal
  - De réclamer les sommes restant dues aux comités d'entreprise d'Ikéa, Carrefour Supply
  - De passer en irrecouvrable les sommes dues par les clubs de : Entente de Toulouse, Académie Toulousaine, Reynerie Football, Réal Tolosa et Tolosa FC

Questions diverses.

- Les indicateurs de gestion et statistiques du district actualisés au 23 aout 2018 sont remis à chacun et commentés.
  Les amendes et sanctions sont au dessus du prévisionnel en hausse par rapport au budget mais en baisse par rapport à la saison dernière.
  Les engagements sont, à peu de chose près, conforme aux prévisions. On note toutefois une baisse en seniors.
  La mise en place de la FMI a entrainé une baisse des réserves, cette tendance avait été retenue lors de la préparation du budget prévisionnel.
  Le nombre de cartons jaunes ont augmenté de 5% mais les cartons rouges, après une hausse l'année dernière, baissent de 20%.
  Le partenariat d'impression mis en place avec le Crédit Agricole a permis de baisser très sensiblement la consommation des photocopieurs. Par contre le ratio couleur/noir et blanc reste toujours inversé. Des actions vont être mise en place pour mieux gérer les photocopies "couleur" dont le coût est largement plus élevé.
- Le président a reçu un courrier d'un éducateur qui demande à faire des travaux d'intérêt général pour bénéficier d'une remise de peine. Le bureau n'est pas contre l'idée mais la dernière sanction ayant été

prise par la commission d'appel de la ligue, les commissions de discipline du district ne peuvent être saisies sauf si la commission d'appel de la ligue renvoie le dossier au district.

- Le club des Taoupats de Daux a subi un incendie de ses locaux et a tout perdu (matériel et tenues). Ils demandent si le district peut les aider en matériel.
  Le bureau émet un avis favorable qui sera soumis au Comité de Direction.
- L'ensemble du personnel sera réuni le 10 septembre 2018 avec le bureau élargi aux membres du Comité de Direction qui le souhaiteraient pour fixer les objectifs de la saison. A cette occasion, le district sera fermé toute la journée.
- Les salariés en ayant exprimé le besoin, une formation Excel, Word et Publisher sera mise en place en septembre/octobre.
- Pour les nouveaux arbitres, lors de la remise des écussons il leur sera remis un maillot avec le slogan "Soyez indulge~~a~~nt, j'apprends"
- Jean-Claude Couailles fait part d'une nouvelle remise en cause par certains membres du Comité de Direction de la LFO de la rétrocession sur les licences pour la saison prochaine votée et approuvée lors du Comité Directeur de la Ligue du 30 juin 2017. Cette proposition est jugée totalement irresponsable et inacceptable.

Le Président lève la réunion à 18H00 en remerciant les participants.

Le Président,	**Le Secrétaire Général**
Jean-Claude COUAILLES	**Philippe MAURY**